



## Edito

A l'heure où nos écoliers vicomtais rangent leurs cartables et débutent leurs vacances estivales bien méritées, nous nous réjouissons du lancement des travaux d'extension de l'Ecole Pierre Perret. Investissement majeur du présent mandat, l'extension du Groupe Scolaire répond à un véritable besoin de la commune, désireuse d'offrir aux familles vicomtaises des services toujours plus performants. Ces travaux devraient durer un an et permettre ainsi une ouverture pour la rentrée 2014. Exigeante en termes de consommation énergétique, cette nouvelle construction se veut fonctionnelle et exemplaire. Nous avons soigné tout particulièrement l'intégration de ce bâtiment dans le site actuel et sa complémentarité avec le Groupe Scolaire existant qui deviendra la future école maternelle. Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution des travaux, dans chaque bulletin municipal jusqu'à l'inauguration.

Cette fin d'année scolaire et ce temps des grandes vacances sont aussi marqués par l'accueil de nos amis portugais de Sangalhos, commune jumelée

avec La Chaize-le-Vicomte. Nous les recevrons du samedi 06 juillet au mardi 09 juillet 2013, heureux de partager à nouveau avec la délégation des temps de fêtes et d'amitiés à la hauteur de ceux échangés l'année dernière à Sangalhos. Nous renouvelons tous nos remerciements à l'AVJ (Association Vicomtaise de Jumelage), pour son action et son implication qui en font le véritable chef d'orchestre de ces rencontres.

Enfin, la dynamique équipe des visites nocturnes vicomtaises vous invite cette année encore à venir découvrir les beautés de notre commune, marquant ainsi un des temps forts de notre politique touristique. A ce titre, nous vous rappelons que notre musée ornithologique sera ouvert tout l'été et que des guides de sentiers touristiques sont à votre disposition à la mairie.

Je vous souhaite à tous de profiter de ce temps des congés et de bonnes vacances.

*Yannick David.  
Maire de La Chaize-le-Vicomte*

### Notez bien

Pendant les mois de juillet et août la mairie sera fermée le samedi matin.

Nous rappelons que le mardi-après-midi est aussi un jour de fermeture (sauf rendez-vous).

### Changements des Horaires de La Poste

A partir du 22 avril 2013, les horaires du bureau de poste de La Chaize-le-Vicomte seront les suivants :

- Fermeture le lundi
- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi :  
Ouverture de 9h30 à 12h30 ;
- Samedi : Ouverture de 9h00 à 12h00.



**Sur le site de la commune :** [www.lachaizelevicomte.fr](http://www.lachaizelevicomte.fr), retrouvez d'autres photos et articles, et l'intégralité des comptes-rendus des conseils.



# Comptes-rendus des Conseils Municipaux

## Conseil municipal du 2 avril 2013

Dans sa séance du mardi 2 avril 2013, le conseil municipal a décidé :

- **d'adhérer à la cellule d'appui « PCS »** pour être accompagné dans l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde. Coût : 885 € ;
- **de confier au SYDEV** le suivi des consommations énergétiques des bâtiments communaux et de l'éclairage public.
- **de confier la mission d'assistance technique voirie** à l'Agence de Service aux Collectivités locales de Vendée (SPL) : coût 3500 € HT soit 4186 € TTC.
- **de modifier les responsabilités** au sein du conseil. Cédric

de Linage devient 6° adjoint en charge des finances; Jean Nicou aura en charge la petite enfance; Daniel Brémand aura en charge la culture et la communication.

- **d'approuver les comptes 2012** de la commune par 12 voix pour et 8 abstentions. M. le Maire ne prend pas part au vote. Voir par ailleurs ces comptes.
- **de renouveler l'adhésion** à la Fondation du Patrimoine : coût 100 €.
- **de fixer le loyer** du logement situé au-dessus de la Poste à 570 €.
- **de recruter un agent de surveillance** de la voix publique : 13 voix pour et 8 voix contre.

## Conseil municipal du 14 mai 2013

Dans sa séance du 14 mai 2013, le conseil municipal a décidé :

- **d'une convention avec le SIAEP** de l'Angle Guignard pour l'achat de matériel de désherbage mécanique, sans emploi de produits phytosanitaires.
- **une révision des statuts du Sydev** permettant notamment une nouvelle compétence « communications électroniques ».
- **de donner son accord de principe** à la mise en place de deux bornes de charge de véhicules électriques sur la commune.
- **d'accepter le contrat de maintenance** pour le logiciel Microbib de la bibliothèque; coût: 232 € HT annuels.
- **d'adhérer au groupement de commandes « téléphonie fixe et mobile »**, avec Le CCAS, La ville de La Roche-sur-Yon, La Roche-sur-Yon-Agglomération et Les Clouzeaux. Montant annuel pour la commune : environ 8 500 €.
- **d'approuver les statuts et d'adhérer au syndicat mixte e-collectivités de Vendée** dont l'objectif est de réaliser une plateforme « multiservices numériques ».
- **de verser le solde des subventions à Familles Rurales** pour 2012. Pour un total de 80 550 €, reste à verser 4027.50 €.
- **la création d'une régie de recettes** pour la bibliothèque: 181 livres sont à vendre 1 € l'unité.
- **du choix de l'entreprise pour refaire la couverture de l'école Pierre Perret.** A été retenue l'entreprise SARL SMCB Vendée pour un montant de 58 005,52 € HT. (69 374.60 € TTC).
- **du choix des entreprises pour la réalisation du groupe scolaire Pierre Perret** : 21 lots attribués, pour un montant de 1 621 744,79 € HT.
- **de la pose d'un réseau d'eaux pluviales** au groupe scolaire Pierre Perret par la SAUR, pour un montant de 8 138.94 € HT.

- **le déplacement d'un bâtiment modulaire** dans la cour de l'école P. Perret pour un montant de 4 616.56 € TTC.

- **l'adhésion à l'opération de promotion des sites touristiques du département**, pour le musée ornithologique Charles Payraudeau. Coût 1 500 € TTC. De même qu'un accord de principe est donné pour exposer des documents du musée au centre commercial des Flâneries cet été : coût, 50 €.

- **de facturer aux propriétaires d'animaux errants** les services de la commune à 50 €. L'intervention d'un vétérinaire pour tatouer ou pucer l'animal sera facturée 60 €.

- **l'achat d'une remorque** de 12 T de charge utile, pour 5 000 €.

- **de faire drainer le terrain** d'entraînement de football, pour 13 580.58 € ;

- **de demander une subvention pour le drainage** ci-dessus au conseil général.

- **de remplacer le pare-ballon** situé près de la Salle du Moulin Rouge, pour 16 132.84 €.

- **de demander une subvention pour le remplacement du pare-ballon** ci-dessus au conseil général.

- **d'éclairer le nouveau terrain de football** et de demander une subvention au Fonds d'Aide du Football Amateur. Montant total, hors subventions estimé à 54 940 € TTC.

- **d'acheter une tente en lien avec le comité des fêtes** ; part communale : 12 m x 6 m pour 3 870.50 € TTC.

- **de présenter une motion** demandant à l'agglomération de verser à la commune les recettes que celle-ci aurait perçu avec l'ancien TP si elle avait gardé la zone de La Folie ; estimation : 132 000 €.

Le prochain conseil municipal se tiendra le 23 juillet 2013

# Budget 2013

## 2012, année de consolidation - 2013, un grand projet entièrement financé.

En 2012, nous vous annonçons que notre commune avait désormais atteint un équilibre durable et cet engagement est tenu. L'investissement majeur qu'est notre école sera supporté en totalité sur le budget 2013.

Il ne restera en 2014 qu'à y ajouter un complément d'intérêts d'emprunt sur une année pleine, son mobilier et ses frais de fonctionnement (chauffage, nettoyage,...).

Les impôts perçus par la commune, que ce soit la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti, et la taxe foncière sur le non-bâti sont à taux constant.

*Cédric de Linage, adjoint aux finances.*



Retrouvez l'article, les données, courbes et graphiques sur les budgets depuis 2008 sur le site de la mairie <http://www.lachaizelevicomte.fr>

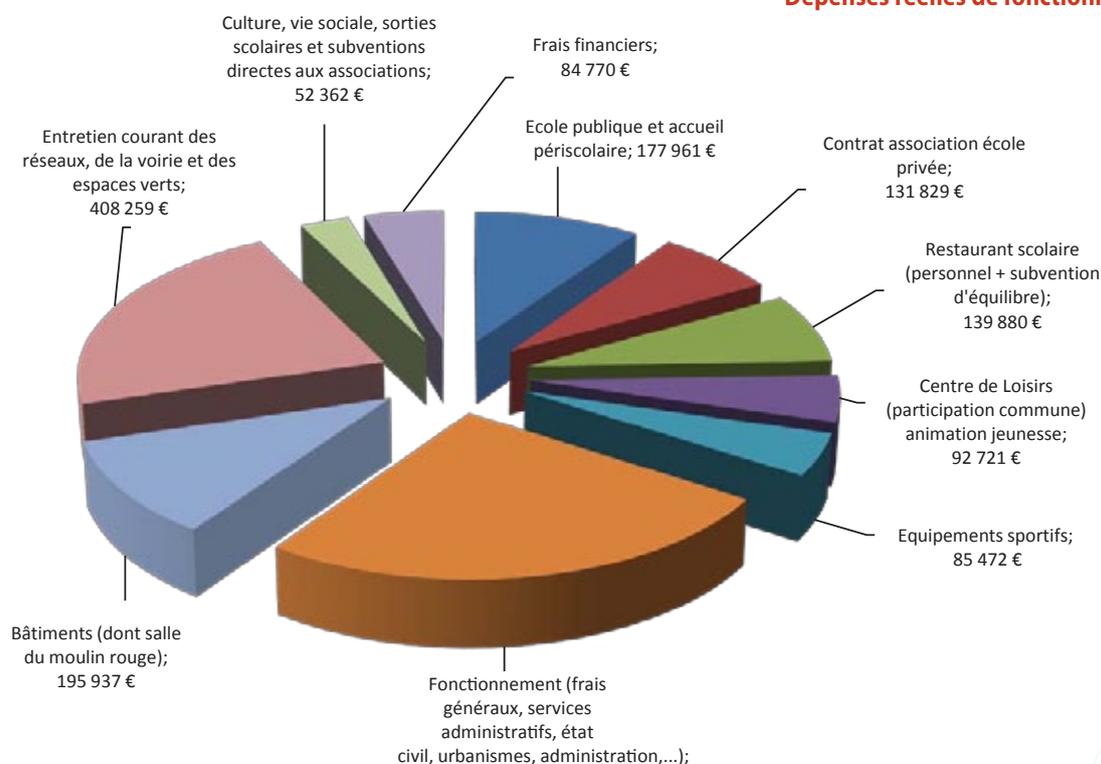
## Retour sur le compte administratif 2012 :

**un budget positif : 644 444 € de capacité d'autofinancement** (hors éléments exceptionnels...)

Les 2 576 153,05 € de recettes de fonctionnement dégagent un excédent de 672 977,12 €. Ce montant a été supérieur de 181 716,08 € au montant attendu, du fait principalement du remboursement de frais exceptionnels par les assurances (sinistres et congés maladie) et de retards de facturation.

Les 1 903 175,93 € de dépenses de fonctionnement comprennent 1 772 573 € de dépenses réelles (hors opérations d'ordre purement comptables) qui se répartissent comme suit en 2012 :

### Dépenses réelles de fonctionnement 2012



Les dépenses réelles d'investissement sont restées modestes comparées aux années précédentes car le budget 2012 était un budget de préparation de l'agrandissement de l'école. On pourra noter :

- > Un désendettement de 228 824,84 €, préparant aussi l'emprunt nouveau de 1 000 000 € nécessaire pour financer l'école par ailleurs,
- > Des travaux pour 382 954,04 € avec notamment :
  - 20 179 € de réserves foncières.
  - 15 784 € de dépenses préparant le projet de l'école.

## Budget 2012 / suite



- 31 680 € d'aménagements divers à la salle du Moulin Rouge.
- 57 459 € d'équipements sportifs avec le nouveau 3<sup>ème</sup> terrain de foot.
- 83 439 € de renouvellement de voirie.
- 90 644 € de réseaux avec l'effacement des réseaux de la rue du Moulin Rouge, préalable à tout aménagement à suivre.
- 18 450 € d'aménagement du cimetière.

### Budget prévisionnel 2013 : une année sereine

En bref :

**Section de fonctionnement : 2 473 196 €** (2 415 356 € hors recettes exceptionnelles).

**Dépenses courantes** : personnel, maintenance, entretien des bâtiments et de la voirie, espaces verts, chauffage, subvention aux associations, école, CLSH et restaurant scolaire, intérêts des emprunts, ... mais aussi un résultat de **447 044 €** pour financer l'investissement.

+

**Section d'investissement : 3 347 117 €**. Composée des dépenses d'équipement : 2 670 473 € comprenant l'intégralité du projet de l'école. Remboursement du capital des emprunts (292 000 €).

**En recettes, principalement 884 743 €** de report de résultat antérieur + **447 044 €** de résultat 2013 + **1 000 000 €** d'emprunts + **518 112 €** de subventions de l'Etat et de l'Agglomération.

=

**Budget total 2013 = 5 820 313 €**

### Budget de fonctionnement 2013 : augmentation des services et maîtrise des coûts

Les charges sont en hausse de 122 900 € du fait de la conjonction des éléments suivants :

- > l'impact des renforts décidés en 2012 se fera en 2013 sur une année pleine (+ 44 000 €): renforcement des équipes administratives avec le recrutement d'un agent administratif de catégorie B et des équipes techniques avec le recours à de la sous-traitance de nettoyage des salles ; recours à la location de 4 véhicules neufs dont un véhicule électrique en remplacement d'un parc usé).
- > Le recrutement d'un 2<sup>ème</sup> apprenti,
- > L'augmentation des dépenses pour l'école qui entraîne une augmentation mécanique du contrat d'association avec l'école St Joseph,
- > La reprise des activités de l'animation jeunesse après le recrutement de notre nouvelle animatrice (+10 000 €)
- > 10 000 € de report de 2012 à 2013 de prestation d'entretien de voirie en points à temps.

Si on y ajoute l'augmentation courante des fournitures comme le gaz et l'électricité que tous les Vicomtais connaissent, on mesure mieux le besoin de maîtrise des coûts car un dérapage arrive vite.

**Il faut ainsi remercier les services et les adjoints qui se sont appropriés collectivement cet objectif de gestion.**

#### Info Flash :

*Pour exemple, la commune consacre 104 520 € pour l'énergie et le chauffage des salles municipales et de l'école (6% de vos impôts). Chaque acte d'économie et de bonne gestion (fermer les portes lors des chauffages, température adaptée, éclairage éteint en sortant...) agit en fait directement sur vos impôts.*

### Budget d'investissement 2013 :

La nouvelle école représente la plus grosse part de l'investissement à hauteur de 2 446 514 € budgétés. Elle est totalement financée sur le budget 2013 et le budget 2014 sera donc consacré à d'autres investissements.

Les résultats des appels d'offres confirment que nous sommes dans l'enveloppe, toutes options retenues.

Les autres dépenses sont de fait limitées cette année et ventilées comme suit :

**Bâtiments scolaires**, réfection de la couverture de l'ancienne école : 110 000 €.

**Monuments historiques**, vitraux de l'église : 17 260 € (report de 2012) subventionnés à 80%, reste pour la commune 3 452 € mais aussi une opération de diagnostic complet de l'ouvrage (10 000 €).

**Salle du Moulin Rouge**, 33 200 € avec l'éclairage de la grande salle et des aménagements divers.

**Equipements sportifs**, 145 052 € avec l'éclairage du 3<sup>ème</sup> nouveau terrain mais aussi l'aménagement de la plate-forme du cirque et la réalisation de toilettes pour la bulle de tennis.

**Voirie, parking, panneaux,** travaux divers et panneaux : 96 500 €.

**Réseaux et équipements de réseaux,** 35 820 €.

**Cimetière,** voirie et colombarium : 25 100 € avec la fin de l'aménagement de la voirie et la réhabilitation du monument aux morts.

**Urbanisme :** 32 000 € d'études des zones humides réparties avec les communes de Fougeré et Thorigny.

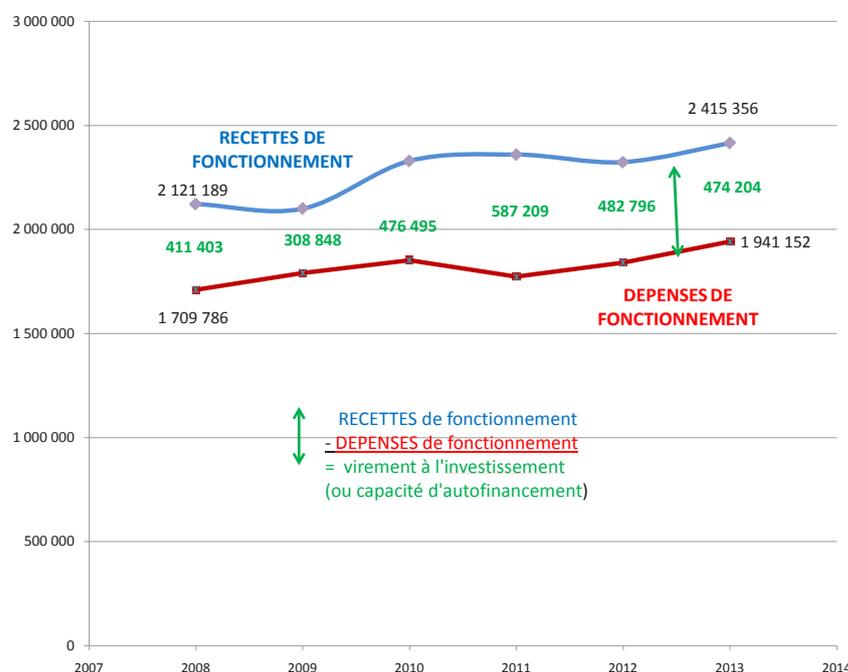
**Matériel et outillage,** outillages divers : 63 823 €, dont 25 000 € d'équipement de désherbage à brosse pour réduire l'emploi de produits phytosanitaires.

### **Mise en perspective : Evolution des charges et des recettes :**

Le graphique ci-dessous permet de visualiser l'évolution des charges et des recettes de fonctionnement sur plusieurs années.

#### **Cinq observations sur ce graphique**

- > La croissance des recettes est faible depuis 2010. Les dotations de l'Etat et l'attribution de compensation de l'agglomération liée au transfert de la taxe professionnelle n'évoluent plus avec l'inflation ; ainsi, 50% des recettes n'augmentent pas.
- > Plus que jamais, nous limitons et ajustons l'augmentation des dépenses à la croissance de la population : les nouveaux services doivent être proportionnés aux besoins mais aussi aux recettes complémentaires limitées d'impôt qu'apporte le développement de la commune.
- > Pour maintenir sa santé financière, la commune doit conserver une capacité d'autofinancement (différence entre les recettes et les dépenses non exceptionnelles de fonctionnement) de plus de 450 000 €. Depuis 2009, ce pari est tenu malgré des programmes d'investissement soutenus.
- > Ce gel des dotations de l'Etat va se poursuivre par une réduction même probable. La structure financière saine de la commune lui permettra d'y faire face mais elle conditionnera l'ambition des projets futurs.



Les impôts que vous paierez en 2013 pour la commune :

- Taxe d'habitation : 556 992 €
- Taxe sur le foncier bâti : 514 030 €
- Taxe sur le foncier non bâti : 102 457 €
- Impôt économique ex taxe professionnelle : 0 € (perçu par l'agglomération)

**Total : 1 173 479 €**

(soit 47% du total de recettes de fonctionnement de 2 473 195 €)

- > Le coût du passage de l'école de 4 jours à 4,5 jours est mis en totalité à la charge des communes : il faudra en tenir compte pour le budget 2014.

### **Niveau de la dette : une commune qui garde sa capacité à investir.**

Le recours à l'emprunt de 1 M € pour financer la construction de l'école ne pénalise pas les projets à venir. Même si sa dette va dépasser les 3 M€, notre commune va retrouver sous deux ans sa capacité à investir car nos emprunts sont tous sur une durée inférieure ou égale à 15 ans. En limitant la durée des emprunts à 15 ans, nous ne souscrivons pas des emprunts à forte annuité auxquels nous ne pourrions pas faire face et notre commune se désendette vite car elle n'emprunte pas plus qu'elle ne peut rembourser.

Notre commune conserve ainsi la totale maîtrise de sa dette.

## Infos des Elus

### Transports Scolaires

L'Agglomération a pris en charge la compétence transports scolaires. Le 30 mai 2013, salle Ronsard, les services de l'Agglomération et Familles Rurales sont venus présenter aux familles les modalités du transport scolaire pour la rentrée 2013/2014.

Les familles sont invitées à inscrire chacun de leur enfant sur internet pour le service de l'année prochaine ([www.larochesuryonagglomeration.fr](http://www.larochesuryonagglomeration.fr)). Les familles précédemment inscrites ont reçu par courrier un mot de passe et un identifiant. Les nouvelles familles peuvent s'inscrire en ligne. En cas d'impossibilité, il faut contacter le service transports. Les inscriptions devaient normalement être effectuées pour le 14 juin. Le tarif est de 167 € pour le secondaire et de 115 € pour le primaire.

pour le 3ème enfant utilisateur de transports scolaires est maintenue. Les parcours sont pratiquement inchangés avec quelques modifications pour les horaires, sur la Davière et la Grande Fouinière notamment. Il est conseillé de vérifier les horaires de passage fin août, avant la rentrée, par internet ou par téléphone.

Pour toute question, le service transport de l'Agglomération est à votre écoute au **02 51 05 97 85**.

Ne pas hésiter à faire remonter tout dysfonctionnement ou toute difficulté rencontrée.



La gratuité



*Cédric de Linage, membre de la commission Aménagement du Territoire et Transports de l'Agglomération*

### Challenge Thomas Voeckler

Le **29 septembre 2013**, notre commune accueillera la finale du challenge Thomas Voeckler. Cette course, à l'initiative du coureur international, est organisée par La Roche Vendée cyclisme.

Cette année, pour ne pas gêner l'accès aux « Virades de l'Espoir », elle se déroulera dans la zone de la Folie avec le podium devant la COVAP. L'an prochain, elle passera dans le bourg.

C'est une épreuve réservée aux cadets et minimes du grand ouest, qui se déroule en quatre étapes avec pour la finale remise des maillots jaune, blanc, vert, à pois rouges, comme pour le Tour de France.

Vous pouvez consulter le site sur :  
<http://challengevoeckler.free.fr>

Il est fort probable que le champion ne soit pas là pour remettre les trophées : c'est le jour du championnat du monde et il sera sûrement sélectionné pour y participer.



### Virades de l'espoir

Pour la troisième année la Chaize le Vicomte va organiser les virades de l'espoir

le dimanche **29 septembre 2013**

Une nouveauté cette année le cirque Miqueletty proposera un spectacle au profit des « Virades » le samedi 21 septembre sous son chapiteau.

Comme lors des éditions précédentes beaucoup d'associations vicomtaises participeront au bon déroulement de la journée du dimanche. Je les remercie vivement de leur implication pour la lutte contre la mucoviscidose. Une dernière réunion pour les associations aura lieu le 5 septembre à 20h à la petite salle du Moulin Rouge.

Nous espérons une importante participation des Vicomtais comme bénévoles ou donateurs à cette journée qui donne de l'espoir aux malades et à leur famille.

L'an prochain nous passerons le flambeau au Poiré-sur-Vie.

*Pascal BONNIN,  
Conseiller délégué Sport et Vie associative*

## Le restaurant scolaire connaît toujours autant de succès

Le restaurant scolaire est au service des familles afin de permettre à leurs enfants de déjeuner entre l'interclasse de 12h à 14 heures. Le restaurant accueille un nombre grandissant de convives; ce nombre évolue grâce à deux facteurs bien précis, à savoir l'augmentation sensible des effectifs des établissements scolaires et le taux toujours croissant d'enfants qui déjeunent au restaurant. A ce jour plus de 500 enfants sont inscrits à un profil qui leur permet, selon le choix des parents, de prendre, de un à quatre repas par semaine. Tous les jours, il est donc servi 430 repas aux élèves vicomtais.

Preuve est faite, par le succès enregistré quotidiennement, que ce service indispensable au sein de la commune rend satisfaction aux familles vicomtaises, que nos enfants y trouvent des repas de qualité, du personnel organisé et soucieux du bien-être de leurs convives. Le tarif demandé répond à un bon équilibre entre le montant facturé aux familles et celui restant à charge pour la commune.

La commune consent un effort tout particulier à l'accueil des enfants au restaurant, outre le personnel d'accompagnement et de surveillance entièrement à charge, elle contribue selon le quotient familial à hauteur de 35 % minimum du prix du repas facturé par notre prestataire.

Une équipe considérable œuvre au restaurant pour assurer le bien-être des enfants. Lors de la rentrée prochaine la société ARIDEV renforce son équipe chargée de la confection des repas et de l'aide au service; elle sera composée de 5 personnes dès début septembre.



La commune consent un effort tout particulier à l'accueil des enfants au restaurant, outre le personnel d'accompagnement et de surveillance entièrement à charge, elle contribue selon le quotient familial à hauteur de 35 % minimum du prix du repas facturé par notre prestataire.

Les salariés municipaux depuis fin mai, avec un agent supplémentaire, constituent un groupe de 14 personnes.

Les commissions « scolaires » et « restaurant scolaire » œuvrent régulièrement à la qualité de vie au sein du restaurant: qualité des repas, équilibre alimentaire des menus, accueil des enfants, sont autant de sujet débattus pour le bien-être des enfants. A compter de la rentrée prochaine, le réaménagement des espaces du restaurant donnera quelques places supplémentaires, des tables de mi-hauteur viendront compléter celles déjà en place pour le confort des moyennes sections.

Pour la rentrée de septembre, le conseil municipal du 18 juin 2013 a fixé le prix des repas selon les conditions suivantes :

- Quotient familial de 0 à 700 € le repas (catégorie A)	3,22 €
- Quotient familial de 701 à 1000 € le repas (catégorie B)	3,31 €
- Quotient familial de 1001 à 1500 € et plus le repas (catégorie C)	3,39 €

Les familles qui comptent 3 enfants et plus à charge se voient attribuer le prix du repas du niveau immédiatement inférieur à leur tranche de référence. Le prix du repas pour les élèves hors commune est dans tous les cas de catégorie C, à savoir 3,39 €. Le prix du service occasionnel, quel que soit le niveau du quotient s'élève à 4.10 €.

Les conditions d'inscription seront transmises aux familles dès le début juillet. N.B. : Le quotient familial pris en compte est différent de celui de la CAF.

*Jean Nicou, Adjoint chargé des affaires scolaires et de l'animation jeunesse*

## Nouvelles entreprises

### Au fil du Bois

Chupin Jérémy - Menuiserie  
ZI Sud La Folie, rue Charles Tellier

**02 72 71 27 63**

### CI'SO

Loizeau Sophie - Coiffure  
3 rue de la Gare

**02 51 48 64 97**



*Christine Rambaud-Bossard.  
Adjointe Actions économiques*

## Infos des Elus

### Installation de la centrale solaire photovoltaïque à l'école Pierre Perret

Le conseil municipal de LA CHAIZE LE VICOMTE dans sa séance du 15 mars 2011 a adopté à l'unanimité la mise en place d'un plan climat énergie collectivités avec le SYDEV (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de Vendée).

Dans les 12 actions prévues à ce plan figure la production d'énergie à partir de sources renouvelables sur les bâtiments communaux.

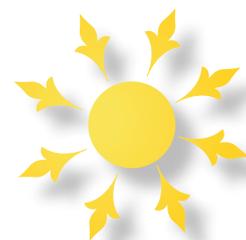
Vendée énergie (Sydev) a donc étudié le potentiel photovoltaïque des bâtiments communaux et a estimé que la toiture du groupe scolaire Pierre Perret offrait la possibilité d'une telle réalisation.

Un projet a été établi dans le cadre d'une réalisation collective sur 7 autres bâtiments communaux en Vendée.

La centrale vicomtaise comprend :

- l'installation de 148 modules (surface de 472 m<sup>2</sup>)
- la construction d'un petit local onduleur

- la production à hauteur de 37698 KW/H sur la première année soit la consommation annuelle de 14 foyers (hors chauffage).



La commune a autorisé la réalisation de ce projet en délibérant le 23 janvier 2013 pour permettre au maire de signer la convention d'occupation temporaire du domaine public pour une durée de 20 ans à compter de la mise en service de la centrale prévue en septembre. La redevance d'occupation est égale à 2% de la recette issue de la vente de l'électricité produite (ce montant est estimé à 205€ la première année).

Les travaux débuteront début juillet après la fin de l'année scolaire et n'apporteront donc pas de gêne aux élèves, aux enseignants et au personnel.

### Inventaire des zones humides

La réalisation de l'inventaire des zones humides a été confiée à la chambre d'agriculture de la Vendée. Le recensement de ces zones sur l'ensemble du territoire communal se termine.

Cette enquête de terrain a permis de réaliser une cartographie provisoire. Afin d'en prendre connaissance les exploitants agricoles et les propriétaires concernés par cet inventaire sont invités à venir consulter cette carte lors des deux permanences organisées en mairie les :

- Jeudi **11 juillet 2013** de **14h30 à 17h**
- Vendredi **12 juillet 2013** de **9h à 12h**

Lors de ces permanences vous pourrez faire part de vos remarques à Monsieur Yohann TERRIEN technicien à la chambre d'agriculture qui a effectué le travail de repérage sur le terrain.

Alors n'hésitez pas à venir consulter les documents exposés afin de vérifier qu'ils correspondent bien à ce qui vous a été indiqué lors de l'enquête.

*Christian PASQUIER,  
Adjoint au Maire*

### Bibliothèque

La bibliothèque de la Chaize-le-Vicomte, située à l'Espace Culturel des Grands Maisons, près de la mairie, organise ses

**«Portes Ouvertes» le samedi 21 septembre, de 10 h à 12 h 30.**

A cette occasion, les livres «au rebut» seront vendus.

De plus, une animation vous sera proposée.

Nous terminerons cette matinée par le verre de l'amitié.

Parlez-en autour de vous !

Nous vous attendons nombreux !



A bientôt à la bibliothèque.

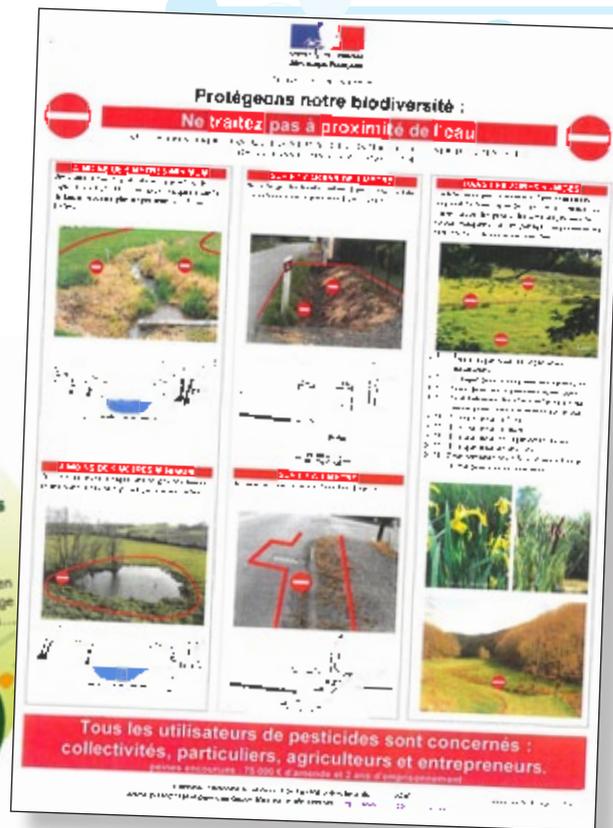


*Josiane Bouron et l'équipe des bénévoles.*

## Environnement

Les efforts faits par la commune pour la gestion du désherbage ont été reconnus et récompensés par Vendée Eau. Des panonceaux du modèle ci-contre, fournis par cet organisme, vont être apposés dans les endroits où les méthodes de désherbage sans produits phytosanitaires sont particulièrement reconnues : Place de la mairie, cimetière, vallée du Marillet...

Dans la continuité de cette action, la commune va s'équiper de matériel, rotobrosse, rotofil, permettant d'assurer un désherbage mécanique manuel. Ce matériel est en partie subventionné par Vendée Eau et le Conseil Général.



## Travaux de voirie et de sécurité

Pour cette année 2013, sont prévues les réfections des rues du Petit Logis et du Champ de Foire, la route de La Noironnière, en prolongement des travaux 2012, depuis Le Chêne Rond jusqu'à la route des Astiers, et la route des Noyers en réfection partielle de la fondation de la chaussée au niveau du carrefour des Juraires. Une rampe d'accès pour handicapés est prévue aux sanitaires de la Place de La Mairie. Le cheminement longeant les salles de l'espace Culturel des Grands Maisons doit être refait en enrobés. L'ensemble de ces travaux est estimé à 64 000 € TTC au budget prévisionnel. L'entretien ordinaire de l'ensemble de la voirie communale avec du « point à temps » est estimé à 29 000 € TTC ;

Suite à la réunion publique du 17 novembre 2012, M. Le Maire, désirant sécuriser le bourg, la mise en place de ralentisseurs ou coussins berlinois sera effective courant juillet. Cette pose, effectuée sur les conseils des services du département, la voirie étant départementale, se fera d'abord à titre expérimental avant l'aménagement complet de la voirie. Des radars pédagogiques (vous roulez à X km/h) seront prochainement mis en place. Il est rappelé qu'à partir du panneau d'entrée d'agglomération, la vitesse est limitée à 50 km/h.

## Le cimetière

Des travaux d'aménagement vont être réalisés au cimetière. Notamment, trois allées vont être refaites avec finition en enrobés, pour compléter celles déjà réalisées; coût de 27 600 €. Des panonceaux indiquant les noms des allées permettront de se repérer plus facilement. Les noms choisis par la commission sont des noms d'arbustes: allées des buis, des myrtes, des ifs...

Ces allées délimitent des « carrés » avec des couleurs différentes sur le plan. A l'intérieur de chaque carré, chaque tombe est numérotée. Un nouveau « carré » est en préparation dans la suite de la partie nouvelle qui longe le mur rue des Frères Payraudeau.

Enfin, un règlement est désormais affiché sur un panneau, sur le mur à gauche de l'entrée rue des Frères Payraudeau. Les grandes grilles seront également fermées à clé et l'accession pour les véhicules nécessitera la demande de la clé à la mairie. Afin de protéger les allées, les véhicules seront limités à 7,5 T.

Fernand VRIGNAUD, Adjoint à la voirie

# Infos pratiques

## La sécurité des Habitations : Quelques conseils

Assurez-vous que votre porte est toujours fermée.  
Installez un téléphone près de votre lit, avec une liste de numéros (dont celui de la Gendarmerie).  
N'ouvrez pas aux inconnus, surtout si vous êtes seul(e).  
Ne cachez pas vos clés sous le paillason, un pot de fleurs ; déposez-les chez une personne de confiance  
Ne conservez pas une somme d'argent importante chez vous.  
N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

### • Lorsque vous êtes chez vous

Ne laissez pas vos portes et fenêtres ouvertes inutilement. De nuit, en période estivale, ne laissez pas les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Maintenez fermés **portail, porte de garage.**

Installez des **équipements adaptés et agréés** (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique,...)

Eloignez des accès, vos **bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture** et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

### • Lorsque vous quittez votre domicile

Fermez vos fenêtres et verrouillez vos portes.

N'aidez pas les cambrioleurs : rangez outils et échelles.

#### - En cas d'absence de longue durée

Prévenez vos voisins et demandez-leur si possible d'ouvrir vos volets de temps en temps.

Demandez à la Poste de garder votre courrier ou de le faire suivre.

Évitez l'accumulation de prospectus dans votre boîte aux lettres

Ne mentionnez pas votre absence sur votre répondeur téléphonique.

#### - Opération Tranquillité Vacances

Créée en 1974 pour la période estivale, l'opération Tranquillité Vacances est étendue à toutes les périodes de congés scolaires depuis 2009. À proximité des domiciles signalés, les gendarmes effectuent des patrouilles de surveillance. À chaque passage ils laissent un avis dans la boîte aux lettres, mentionnant la date et l'heure de la ronde.

### • Pour bénéficier du dispositif :

Renseignez un formulaire sur le site Internet :

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Avant votre départ, déposez-le à la Gendarmerie.

### • Quelques numéros utiles :

Mairie	02 51 05 70 21
Gendarmerie	02 51 45 19 40
Pompiers :	18
Samu	15
Enfants disparus	116000

## • PRIOR (Plateforme Régionale d'Information et d'Orientation des maladies Rares)

PRIOR Maladies Rares, une initiative «maladies rares» en Pays de la Loire créée en 2010 aux Centres Hospitaliers Universitaires de Nantes et d'Angers.

165 000 personnes sont concernées en région Pays de la Loire. On recense 7000 maladies. (65% génèrent un polyhandicap, 80% revêtent un caractère familial).

PRIOR est une équipe mobile pluridisciplinaire qui se déplace au domicile des personnes ou dans leur lieu habituel de vie et au contact des professionnels. Elle a pour mission l'évaluation des besoins et la prise en compte du retentissement de la maladie dans tous les gestes de la vie quotidienne des personnes et de leur entourage.

Prior travaille en lien avec les associations, les hôpitaux, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées et les établissements et services pour les enfants et les adultes en situation de handicap.

Prior organise des temps de rencontre, d'échanges et de formation sur le sujet du handicap lié aux maladies rares entre les professionnels des différents secteurs et les associations.

**Coordonnées : 0820 26 00 10** du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

**Au CHU d'Angers :** 1<sup>er</sup> étage du bâtiment des 4 service

**Au CHU de Nantes :** Hôtel Dieu, 3<sup>ème</sup> étage Aile Ouest

## Urbanisme : rappel des délais d'obtention des autorisations

L'urbanisme est une compétence propre du Maire qui décide sous contrôle des services de l'Etat. Les principales autorisations délivrées sont les déclarations préalables et les permis de construire.

### Les délais d'instruction :

- 1 mois pour les déclarations préalables concernant les travaux de faible importance,

- 2 mois pour les permis de construire de maisons individuelles et permis de démolir,

- 3 mois pour tous les autres permis (6 mois lorsque la construction concerne un établissement recevant du public pour avis de la commission de sécurité et d'accessibilité).

### Un périmètre de protection est institué dans un rayon de 500 mètres autour de l'Eglise Saint-Nicolas,

dans lequel les projets sont soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Dans ce cas, le délai passe à 2 mois pour une déclaration préalable et 6 mois pour une demande de permis de construire.

## Recrutement d'un BAFA pour le foyer des jeunes

La commune de La Chaize-Le-Vicomte recherche 1 jeune (garçon ou fille) dynamique et motivé pour animer le foyer des jeunes. Il sera chargé d'animer des temps d'activités sur le foyer durant 2 ans (certains samedis et durant les vacances scolaires).

En contrepartie la commune s'engage à lui financer la formation du BAFA et à être prioritaire sur le recrutement pour les activités jeunesse 11-17 ans se déroulant pendant les vacances scolaires.

Faites-vous connaître au sein du service jeunesse de la mairie en envoyant un CV et une lettre de motivation avant le 26 juillet 2013 à l'adresse suivante :

**Mairie • 4 Rue des Noyers • 85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE**

Pour tous renseignements, contactez Melle Prioul Karen :

**Tél. 02 51 05 87 87 - Mail : [animations-jeunesse@orange.fr](mailto:animations-jeunesse@orange.fr)**

# Infos en images



# Infos des Associations

## Actualité d'ACTE 1

ACTE 1 adhère à la fédération des troupes de théâtre amateur de Vendée (FATRAT85 créée en octobre 2010). Notre association participe activement à la vie de cette fédération, dernièrement elle a accueilli un stage de formation au Maquillage de théâtre. Deux membres de notre troupe ont ainsi pu bénéficier de cette formation de qualité animée par une maquilleuse professionnelle

A partir du mois de septembre prochain, ACTE 1 va commencer à préparer un nouveau spectacle qui sera joué fin mars-début avril 2014.

Les personnes qui désirent faire du théâtre ou participer à l'élaboration d'un spectacle (décors, costumes, régie...) peuvent nous rejoindre.



### Contact :

Philippe Chauvin au 02.51.40.11.30 ou par mail à [acte1.lachaizelevicomte@voila.fr](mailto:acte1.lachaizelevicomte@voila.fr)  
Blog : [troupeacte1.skyrock.com](http://troupeacte1.skyrock.com)



## CIE LA FOLIE DE L'ANGE ASSO. FDLA

Pour sa 8<sup>ème</sup> saison vendéenne, et sa 10<sup>ème</sup> saison d'existence, la compagnie professionnelle la Folie de l'Ange propose, à partir du lundi 30 septembre 2013, des ateliers de théâtre et d'expressions scéniques aux jeunes vicomtais pour la saison 2013-2014. Cette 2<sup>ème</sup> saison à la Chaize le Vicomte est organisée en partenariat avec la troupe ACTE 1 qui a accueilli ce projet avec enthousiasme...

Les enfants participeront au festival « Là-Chez les Anges » les 25, 26 et 27 avril 2014 à Bournezeau et joueront un spectacle de fin de saison ouvert au public.

### POUR SA 2<sup>ème</sup> SAISON D'ACTIVITES A LA CHAIZE LE VICOMTE :

#### Ateliers de théâtre et d'expressions scéniques,

Le lundi, salle La Fontaine de la Chaize le Vicomte :

- Maternelles : 17h15 – 18h00
- Primaires : 18h00 – 19h00

Adhésion annuelle : 15.00 euro.

Cotisations trimestrielles : 45.00 euro (chèques prélevés par trimestre)

Cie la Folie de l'Ange – Angéline Brochoire

09 54 36 03 24 – 06 67 02 60 53

[cielafoledelange@free.fr](mailto:cielafoledelange@free.fr) - [www.theatreenvendee.com](http://www.theatreenvendee.com)



## Association Vicomtaise de Jumelage

Ils arrivent ...

L'Association Vicomtaise de Jumelage ainsi que l'ensemble des membres du CA s'apprêtent à accueillir nos amis portugais. Encore quelques finitions de dernière minute et tout sera prêt pour leur venue.

C'est donc bien le **samedi 6 juillet 2013** qu'ils arriveront et ils seront chez nous jusqu'au mardi 9 juillet. Vous aurez certainement l'occasion de les croiser dans les rues de la Chaize lors de la visite animée de notre commune le samedi après-midi ou lors du repas de la kermesse le dimanche soir.

Durant leur séjour, ils feront notamment un plongeon dans le passé vendéen à l'Historial de la Vendée, une escale sur l'île de Noirmoutier sans oublier un détour par notre chef-lieu. Ceci n'est qu'un avant-goût du programme qui leur est préparé.

Nous comptons sur l'ensemble des Vicomtais pour leur réserver un accueil chaleureux afin qu'ils repartent chez eux avec plein de beaux souvenirs à raconter à leur entourage et ainsi faire vivre notre jumelage.





## Ecole de Musique

Bravo aux élèves qui ont animé l'audition du 24 mai et merci à leurs professeurs.

Les inscriptions pour la rentrée 2013/2014 auront lieu début septembre

Nous proposons: piano, guitare, saxophone, flûte traversière, batterie, formation et éveil musical, chant individuel et collectif, chorale adultes.

### Renseignements :

JP Mercier 02 51 05 24 98 • mercierjean-paul@neuf.fr  
V. Sarrazin 02 51 05 82 36 • vincentsarrazin@orange.fr



## Ecole St Joseph

### 1- Animations pédagogiques :

Le thème de l'année a permis aux élèves de l'école de parcourir la frise chronologique tout au long de l'année scolaire. Les animations pédagogiques, les activités en classe ont permis aux enfants de découvrir la vie des châteaux, la vie des chevaliers et des princesses et des rois.

- *Le jeudi 6 juin les élèves de CE2* ont participé à une journée départementale au Château de Talmont-St-Hilaire : « Robin En Quête » qui ponctue tout le travail réalisé en classe depuis septembre.

- Les élèves de la maternelle se sont rendus au Château de St-Mesmin pour la traditionnelle sortie de fin d'année *le jeudi 13 et lundi 17 juin*.

- *La kermesse du dimanche 7 juillet* permettra aux élèves de présenter aux parents le fruit de leur travail.



### 2- Les autres projets :

• Les 93 élèves de cycle 3 ont participé au concert de *chantemai*. Il a eu lieu à la salle polyvalente du Bourg-sous-La-Roche avec d'autres écoles du secteur. Les parents ont pu assister à un beau récital. Au programme, des chansons de variété, comme Santiano, Soleil, Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux...

• Les 100 élèves de cycle 1 ont eux participé au traditionnel *danse-juin* qui a eu lieu cette année à la salle des sports de St-Florent-des-Bois. Avec les écoles du secteur, les élèves ont présenté à leurs parents, le travail de danse réalisé en classe.

• Le conseil d'établissement qui rassemble des représentants, des parents, des enseignants, des personnels, des catéchistes, ont finalisé la réécriture du *projet éducatif et du projet pastoral* de l'école. Ces documents compléteront la réécriture du projet pédagogique, prévue par les enseignants à partir de septembre 2013.

### Les projets des associations de parents sont nombreux.

• *Kermesse* le dimanche 7/07/2013.

• *La soirée Manoir* du samedi 5 octobre 2013. Pour réserver vos places, des permanences auront lieu le mardi 11 juin et le vendredi 28 juin de 16h45 à 18h30 à l'école.

• Cette année l'APEL, grâce à ses actions, a financé le transport pour les sorties scolaires. Elle a aussi subventionné la classe découverte des CE2-CM1 et CM2 et participé avec l'OGEC au financement des animations pédagogiques.

• Aussi les associations de parents d'élèves ont investi dans l'installation des « *billodromes* » et des *vidéoprojecteurs interactifs* pour les classes primaires.

La rentrée des classes est prévue le mardi 3 septembre, avec environ 255 élèves. Bonnes vacances à tous...

# Infos des Associations

## Association Familles Rurales

### Commission évènements

**CINEMA DE PLEIN AIR** : samedi 07 septembre à la vallée des impériales avec votre pique nique en attendant la tombée de la nuit pour regarder le dessin animé « RIO ».

**VIDE TON PLACARD** : dimanche 13 octobre à partir de 9h : vente de vêtements toutes saisons enfants et adultes, chaussures et linge de maison. Préinscription obligatoire par téléphone. Sur place : bar, gâteaux, crêpes et galettes. 4 € la table de 1,5m. Contact et réservation : tél. 02.51.40.10.66 ou 02.51.36.31.84

[guillementdominique@orange.fr](mailto:guillementdominique@orange.fr) ou [manuela.rotureau@neuf.fr](mailto:manuela.rotureau@neuf.fr)

### Commission accueil de loisirs

**Tout au long de l'année**, les enfants ont découvert les fables de La fontaine. Pour clôturer notre fil rouge, les enfants ont passé une journée au jardin du Maine à Luçon : balade découverte du jardin, pique nique et chasse au trésor.

Les enfants ont également participer à plusieurs reprises à la décoration du jardin de la Grelinette par le biais de bricolages à partir de matériaux de récupération.

**Et cet été ?** Le centre sera ouvert du 08 juillet au 02 août et du

26 août au 02 septembre. La conservatrice du Biz'art musée a engagé des guides un peu déjantés pour faire découvrir plusieurs spécialités aux enfants. Mais une œuvre a disparu ! A eux de jouer pour la retrouver.

Il reste 3 places pour le séjour des 3-6 ans à la Combe et des places pour le bivouac des 9-12ans au mois d'août.

N'hésitez pas à consulter le site internet référencé ci-dessous pour plus d'informations.

**CONTACT**  
Accueil de loisirs L'arc en Ciel  
02.51.62.32.66  
[accueil-de-loisirs@orange.fr](mailto:accueil-de-loisirs@orange.fr)  
[famillesvicomtaises.free.fr](http://famillesvicomtaises.free.fr)



## 8<sup>ème</sup> Fête de la Chasse, de la Pêche et de la Nature de Vendée

Madame, Monsieur,

L'association CO. Pro. Chasse organise la **8<sup>ème</sup> fête de la chasse, de la pêche et de la nature de Vendée**, les 27 et 28 juillet 2013, à la Chaize le Vicomte.

Cette manifestation déjà d'ampleur départementale et nationale (avec des participants venant de toute la France lors de ses précédentes éditions) a pris une dimension internationale depuis 2011 : avec la participation de juges et d'exposants étrangers (Québec; Suisse; Grande Bretagne, chasses en Afrique, ...).

**L'édition 2013 aura pour invitée d'honneur : L'Écosse (présence d'un groupe de musique traditionnelle écossaise)**

4000 chiens sont attendus avec, en particulier :

- 2 épreuves Nationales d'élevage : Fauve de Bretagne et Basset artésien Normand
- 5 épreuves régionales d'élevage : Jack russel, Fox terrier, Spaniel, Setter anglais, Griffon nivernais

De nombreuses animations chasse, pêche et nature sont programmées, notamment autour du thème :

**«la chasse et la pêche, deux moteurs de l'écologie active».**

Cette manifestation a pour vocation de faire découvrir au plus grand nombre la richesse et l'importance des différentes formes de ces activités.

Elle multipliera en outre les animations destinées au plus large public avec notamment, une exposition d'animaux de basse-cour et d'animaux de la ferme.



**Nouveauté 2013 :  
organisation d'un «Broc chasse-pêche»**



## Gymnastique Volontaire

La saison 2012/2013 est à peine terminée que déjà nous préparons la rentrée.

Les cours reprendront le **lundi 9 septembre à 9h30, le mercredi 11 septembre à 18h30 et le jeudi 12 septembre à 20h45** à l'espace

loisirs des Grands-Maisons, salle La Fontaine.

Au programme de ces séances animées par Céline et Elodie : LIA, step, renforcement musculaire, abdos-fessiers... Venez essayer.

### NOUVEAU :

OUVERTURE d'une séance gym d'entretien le lundi à 10h45

Au programme : étirements, mémoire, équilibre, coordination...

1<sup>ère</sup> séance le lundi 9 septembre avec Céline

Les inscriptions se feront à la rentrée, après les séances de gym (*prévoir un certificat médical*).

Possibilité de faire un essai avant de s'inscrire.



## Ecole de Sports

L'école de sports ouvrira ses portes le mercredi 18 septembre.

Les séances, encadrées par Karen Prioul, éducatrice sportive diplômée, s'adressent à TOUS les enfants- garçons et filles- de La Chaize le Vicomte, âgés de 5 à 11 ans (nés entre 2003 et 2008).

Les séances ont lieu à la salle de sports, tous les mercredis, hors vacances scolaires.

Horaires des séances :

- de 9h00 à 10h00 pour les enfants nés en 2003, 2004 et 2005
- de 10h15 à 11h00 pour ceux nés en 2006 et 2007
- de 11h15 à 12 h00 pour ceux nés en 2008.

Les inscriptions auront lieu au début de chaque séance, les 18 et 25 septembre.

Possibilité de faire un essai avant de s'inscrire.

[www.lachaizelevicomte.fr](http://www.lachaizelevicomte.fr) / associations / gymnastique volontaire

[www.lachaizelevicomte.fr](http://www.lachaizelevicomte.fr) / associations / école de sports

Pour toute information complémentaire contacter :  
Myriam Lucas (présidente de l'association) ☎ 02 51 07 75 89

## La Gaule Vicomtaise

Notre association créée le 24/01/2011, a pour but la gestion l'étang communal d'une superficie de 2,76Ha pour une superficie en eau de 1,090ha, situé au lieu dit les Filés.

Grâce au succès de notre 1er concours de pêche à la truite de 2012 et des 87 cartes de pêche nous avons pu procéder durant l'hiver à l'empoissonnement de l'étang, (brochets et sandres)

La période de pêche est fixée du **6 avril au 29 septembre 2013** de 7 heures à 20 heures

Les : samedi - dimanche lundi mercredi et jours fériés.

Les cartes 2013 sont en vente au bureau de tabac au prix de :

- **Pour la saison :** adulte 30 euros -14ans : 15euros
- **A la journée :** adulte 15 euros -14 ans : 3 euros
- **Carte d'invitée :** adulte 5 € -14 ans : 3€

Le droit de pêche est réservé aux Vicomtaises et Vicomtais – et tous les Vicomtais ont bien sûr le loisir de se promener autour du plan d'eau.

Merci à toutes et tous de bien vouloir respecter les lieux. Des poubelles sont à disposition. **Baignade, Feu et barbecue sont interdits.**

Je souhaite à tous une bonne saison de pêche.

Pour tous renseignements contacter :

Nicolas LAURENT au 06 79 40 54 98 le soir  
ou [guy.fetiveau@neuf.fr](mailto:guy.fetiveau@neuf.fr)



## Association Artdevie

L'association Artdevie a proposé la Sophrologie aux adultes, aux adolescents ainsi qu'aux enfants.

La Sophrologie pour gérer le stress, renforcer la confiance en soi, prendre un temps pour soi et rester positif.

- le mercredi soir de 19h à 20h séances de groupe pour adultes
- des séances spécifiques, pour les adolescents, à l'approche des examens
- dix ateliers de sophrologie ludiques aux enfants

Une porte ouverte le 22 juin 2013 avec une séance d'une demi-heure pour chaque groupe.

Au tarif de 60€ pour dix séances ou un trimestre.

Reprise des cours à partir  
du mercredi 18 septembre 2013,  
pour tout renseignement  
**06 68 84 37 88 ou 02 51 42 93 35.**

**Président :** Sébastien Cosson

**Trésorière :** Janette Vincent

**Sophrologue :** Marie-line Chauvet



*Le Président, Nicolas Laurent*

# Visites guidées

## Visites juillet 2013

**Visites guidées de l'église romane du XI<sup>e</sup> siècle :**  
Samedi 6 et samedi 20 juillet, à 18 h.

### Nocturne de La Chaize :

Vendredi 12 juillet: Découverte du musée à 18 h 30 et visite de l'église à 20 h.

### «Si La Chaize m'était contée...» :

Vendredi 26 juillet, à 20 h 30 : (Rassemblement à 20 h)  
Découverte du vieux bourg, en costumes médiévaux avec animation musicale...

## Visites Août 2013

**Visites guidées de l'église romane du XI<sup>e</sup> siècle :**  
Samedi 3, samedi 17 et samedi 31 août, à 18 h.

### Nocturne de La Chaize :

Vendredi 9 août : à 18h30, Découverte du musée et à 20 h, visite de l'église.

### «Si La Chaize m'était contée...» :

Vendredi 23 août, à 20 h 30, (Rassemblement à 20 h)  
Découverte du vieux bourg, en costumes médiévaux avec animation musicale...

**N.B.** Toutes ces visites sont gratuites.

*En juillet et août, le musée ornithologique est ouvert tous les jours aux horaires d'ouverture de la mairie (tél. 02 51 05 70 21), sauf samedi et dimanche en matinée)*

## Journées du Patrimoine :

### Samedi 14 et dimanche 15 septembre 2013

#### Thème 100 ans de protection des édifices classés

Les deux jours, visites libres de l'église et du bourg, de 9 h à 19 h, hors cérémonies religieuses .

Samedi 14 septembre : 15 h : visites guidées de l'église ;

20 h : Conférence : histoire de l'église Saint Nicolas.

Dimanche 15 septembre : 14 h 30 et 16 h 30 : visites guidées de l'église.

# Manifestations

## Vendredi 28 juin :

Fête de l'Ecole Pierre Perret

## Dimanche 07 juillet :

Kermesse

## Du 6 au 9 juillet :

Jumelage. Accueil d'un groupe de Portugais( Sangalhos)

## Samedi 13 juillet :

Fête nationale, bal populaire et feu d'artifice avec les sapeurs-pompiers vicomtais

## Samedi 27 et dimanche 28 juillet :

Fête de la chasse, de la pêche et de la nature

## Dimanche 18 août :

Bal du Club de l'Amitié du 3<sup>ème</sup> âge

## Samedi 7 septembre :

Méchoui des Anciens Combattants

## Samedi 21 septembre :

Portes Ouvertes à la bibliothèque

## Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 septembre :

VIRADES DE L'ESPOIR

## Samedi 28 et dimanche 29 septembre :

Portes Ouvertes en zone industrielle organisée par le REV

## Dimanche 29 septembre :

Challenge Thomas Voeckler

## Vendredi 11 octobre :

Belote Club de l'Amitié du 3<sup>ème</sup> âge

# Etat-civil

## Naissances

MAUD Gladys	12/03/2013
CHAUVEY Jules	02/04/2013
LIBAUD Paul	03/04/2013
GUERIN Thaïs	17/04/2013
VACHEZ Nathan	18/04/2013
FERRE Léna	21/04/2013
EUVRARD MARIONNEAU Lyna	27/04/2013
SIMONNEAU Hugo	02/05/2013
TESSIER Alice	05/05/2013

## Mariages

BEN SALAH Ahmed/DIBOT Estelle	20/04/2013
HILLION Jérôme/CLEMENCEAU Céline	04/05/2013

## Décès

LORIDAN Frédéric	21/03/2013
GILLAIZEAU Madeleine	07/04/2013
LOUINEAU Marcel	14/04/2013
VRIGNAUD Henri	26/04/2013
ROULET Narcisse	05/05/2013

## Horaires d'ouverture

- Le lundi, mercredi et jeudi : 08 h 30 / 12 h 30 - 14 h 00 / 17 h 30 • Mardi : 08 h 30 / 12 h 30 •
- vendredi : 08 h 30 / 12 h 30 - 14 h 00 / 17 h 00 • Samedi : 10 h 00 / 12 h 00 •

## Mairie de La Chaize-le-Vicomte

4 rue des Noyers • 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE • Tel : 02 51 05 70 21 • fax : 02 51 05 76 81

E-mail : accueil-lachaize@orange.fr • Site internet : www.lachaizelevicomte.fr

## Directeur de publication :

Yannick DAVID - Mairie : 02 51 05 70 21 • Tirage : 1400 exemplaires • Imprimerie Boutet - Pôle d'activités de la Bretonnière - 85600 Boufféré - Tél : 02 51 94 01 04

